

Le contrôle et la poursuite des actes de malpropreté et de leurs nuisances environnementales

Journées
d'études
12 & 13 Déc.
2019
Bruxelles

Programme détaillé

LE 12 DECEMBRE 2019

- 08.30-9.00 Accueil des participants.
- 09.00-09.05 Introduction par **Laetitia ANGELROTH** et **Aline LOICQ**, Coordinatrices pédagogiques, ERAP.
- 09.05-09.15 **Véronique KETELAER**, Membre de la Cellule liaison de Bruxelles Prévention & Sécurité et Resp. formation, partenariats et innovation pour Brusafe - *Le Plan Global de Sécurité et de Prévention (PGSP) et la formation en matière de gestion des incivilités.*
- 09.15-09.30 **Céline SCHAAR**, Cheffe du Dpt. Déchets, Div. Qualité de l'environnement, Economie circulaire et Ville durable, Bruxelles Environnement - *Présentation du Plan de Gestion des Ressources et des Déchets (PREC).*
- 09.30-09.45 **Adrien LINCHAMPS**, Inspecteur, Div. Inspectorat et sols pollués, Dpt. Gestion des nuisances, Bruxelles Environnement - *Qu'est-ce qu'un déchet ? Les types de déchets et de rejets concernés par le code de l'inspection.*
- 09.45-10.05 **Adrien LINCHAMPS**, Inspecteur, Div. Inspectorat et Sols pollués, Dpt. Gestion des nuisances, Bruxelles Environnement - *Les risques environnementaux des déchets contrôlés, selon l'expérience de BE.*
- 10.05-10.20 **Alain MARTENS**, Directeur «Opsporing en verbalisatie / Recherche et verbalisation», ABP - *Agent de propreté, un métier à risque.*
- 10.20-10.40 **Alain MARTENS**, Directeur «Opsporing en verbalisatie / Recherche et verbalisation», ABP - *Le code de l'inspection et l'ordonnance déchet : les multiples casquettes de l'ABP, contrainte, contrôle, verbalisation.*
- 10.40- 11.00 PAUSE-CAFE
- 11.00-11.20 **Félicie HENRY**, Juriste, Dpt. juridique, Bruxelles Environnement - *Le code de l'inspection : moyens d'investigation appliqués aux déchets.*
- 11.20-11.40 Bruxelles Environnement - *Brudalex, l'application de l'ordonnance déchet.*

- 11.40-12.10 **Marie-Astrid MASSA**, Cheffe du Département juridique de la Div. Inspectorat Bruxelles Environnement et **Alain MARTENS**, Directeur «Opsporing en verbalisatie / Recherche et verbalisation», ABP - *Comment évaluer les degrés de gravité d'une infraction ; une grille ou échelle est-elle possible ?*
- 12.10-12.30 **Alain MARTENS**, Directeur «Opsporing en Verbalisatie / Recherche et Verbalisation» ABP et **Marie-Astrid MASSA**, Cheffe du département juridique de la Div. Inspectorat, Bruxelles Environnement - *Les compétences des agents de contrôle communaux et régionaux, leur niveau d'expertise : est-il pertinent de désigner plus d'agents sur base des compétences prévues au Code de l'inspection, article 5.*
- 12.30- 13.30 LUNCH
- 13.30-14.00 **Bruno MEEUS**, Substitut du Procureur du Roi du Parquet de Bruxelles - *La répression pénale des infractions liées aux déchets, dépôts, rejets. Pratique et point de vue du parquet de Bruxelles.*
- 14.00-14.20 **Bruxelles Environnement et ABP** - *Les procédures de sanction : amendes administratives alternatives infligées par BE et l'ABP. Délais de traitement et statistiques des amendes perçues.*
- 14.20-14.50 **Marc DENIS**, Commissaire, zone de police Bruxelles-Ouest - *La police face aux infractions environnementales : l'importance des partenariats. + Collecte et contrôle routier de déchets : la pointe de l'iceberg ?*
- 14.50- 15.10 **Bertrand DE BUISSERET**, Fonctionnaire sanctionnateur de la commune d'Ixelles - *Les grands principes de la police administrative appliqué aux nuisances environnementales.*
- 15.10-15.40 CONCLUSIONS DE LA PREMIERE JOURNEE.

LE 13 DECEMBRE 2019

- 08.30-09.00 Accueil des participants.
- 09.00-09.05 Introduction par **Laetitia ANGELROTH** et **Aline LOICQ**, Coordinatrices pédagogiques, ERAP.
- 09.05-09.40 **Bertrand DE BUISSERET**, Fonctionnaire sanctionnateur de la commune d'Ixelles - *Les procédures de sanctions administratives en matière d'infractions liées au règlement général de police.*
- 09.40 - 10.15 **Bertrand DE BUISSERET**, Fonctionnaire sanctionnateur de la commune d'Ixelles, **Jacques BOUVIER**, Secrétaire communal honoraire : *Le montant des amendes pour toutes les infractions sac, la mesure des coûts réels, des recettes, de l'impact budgétaire pour les communes de la malpropreté. La question de la proportionnalité de l'amende.*
- 10.15 -10.30 **Aline DISTEXHE**, Analyste à l'Observatoire – Bruxelles Prévention & Sécurité - *Image de la sécurité et des sanctions administratives en matière de malpropreté.*

- 10.30 – 10.50 PAUSE
- 10.50-11.30 **Pascale FELIX**, Cheffe du département propreté de la commune de Saint-Gilles, **Manu BOUVY**, Chef du département propreté de la commune de Schaerbeek, **Jacques BOUVIER**, Secrétaire communal honoraire – *Le règlement taxes en matière de malpropreté : avantages et inconvénients.*
- 11.30-12.10 **Benjamin KOUFF**, Consultant, Direction générale Sécurité et Prévention, Dir. Sécurité locale intégrale, SPF Intérieur et **Ann De BACKER**, Direction générale, Dir. Contentieux et appui juridique, SPF Intérieur - *Lutter contre les actes de malpropreté. Présentation d'une approche intégrale et intégrée avec accent mis sur l'évaluation.*
- 12.10 -13.30 LUNCH
- 13.30-14.00 **Échanges** - *Les collaborations entre BE, ABP, bourgmestres, fonctionnaires sanctionneurs, police. Quelle répartition du travail pour quelle organisation optimale ? Quelle réglementation pour quel type d'infraction ?*
- 14.00-14.40 **Marc DENIS**, Commissaire, zone de police Bruxelles-Ouest - *L'utilisation des caméras de surveillance dans les actes de malpropreté, quelle collaboration avec la police ?*
- Luc POPLIMONT**, Inspecteur principal, zone Bruxelles-Ixelles - *FixMySreet, un outil de travail pour des événements non urgents.*
- 14.40-15.00 PAUSE
- 15.00-15.40 **Luc POPLIMONT**, Inspecteur principal, zone de police Bruxelles-Ixelles et **Tania SPRUCH**, Cheffe de service adjoint Verbalisation propreté : *Une zone de police, deux entités communales. Comment collaborer de manière efficace ?*
- 15.40 – 16.00 CONCLUSIONS DE LA DEUXIEME JOURNEE ET CLOTURE DES JOURNEES D'ETUDES.